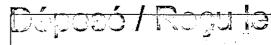
Réservé au Moniteur belge



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés 4 Mor be





2 7 JUN 2019

eu greffe du tribugal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0461.661.008

Dénomination

(en entier): Le Marteau Pivert

(en abrégé) :

Forme juridique: ASBL

Siège: Avenue Saint Augustin, 35 à 1190 Forest

Objet de l'acte: Dissolution et clôture de liquidation

1. Dissolution de l'association

L'assemblée générale réunie le 10 mai 2019 a décidé à l'unanimité la dissolution de l'association.

La situation comptable arrêtée au 10 mai 2019 montre que l'association n'est redevable d'aucune dette, ni envers les membres, ni envers les tiers.

Il n'est par conséquent pas nécessaire de nommer un liquidateur,

L'assemblée générale a également décidé que l'actif net restant soit affecté à l'Asbl suivante : Balai Bros ASBL (0451.809.370), dont le siège social est situé au 1299 chaussée d'Alsemberg à 1180 Bruxelles.

L'AG a décidé à la majorité que les documents seront conservés à l'adresse suivante pendant 10 ans : rue de l'hospice communal 170 à 1170 Boitsfort

2. Clôture de la liquidation

L'assemblée générale réunie le même jour a déchargé le conseil d'administration et a prononcé la cloture de la liquidation de l'association.

Par conséquent, l'association est formellement dissoute.

Fait à Bruxelles, le 10 mai 2019

Françoise Cornet, Administratrice

Mentionner sur la dernière page du  $\underline{\text{Volet B}}$  :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature